

Mécanique

Document de veille réglementaire

Dernière mise à jour: 19 Novembre 2025

Mécanique

Instructions concernant la veille réglementaire

À la page suivante, vous trouverez l'ensemble des cours du programme, répartis par trimestre.

- Cliquez sur l'un de vos cours pour vous rendre à sa page correspondante. Vous y trouverez l'ensemble des règlements et publications pertinents.
- Cliquez sur la première publication de la liste pour atteindre sa page.
- Vérifiez que la version que vous utilisez est bien celle indiquée à la ligne « Version en vigueur ».
- Lorsqu'une nouvelle version sortira, une liste des versions précédentes sera créée en dessous.
- Une liste des versions précédentes se trouve également à la prochaine page.
- Une fois la vérification de cette publication effectuée, faites « **alt + ←** » pour revenir sur la page du cours.
- Procédez ainsi pour l'ensemble des publications pertinentes pour ce cours.
- Après la vérification de la dernière publication du cours, faites « **alt + ←** » 2 fois pour revenir à la liste des cours du programme et sélectionnez votre prochain cours.

Mécanique

Liste des modifications depuis la dernière veille

- "TP 15 337Leadership, travail d'équipe et qualités de gestionnaire"
- Règlement sur la sûreté du transport maritime
- Règlement sur les machines de navires
- Règlement sur les mesures de sécurité au travail
- Règlement sur l'eau de ballast
- Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux
- Règlement sur le personnel maritime
- Règlement de 2020 sur la sécurité de la navigation
- Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement
- Règlement sur les lignes de charge
- Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada
- Loi canadienne sur la protection de l'environnement
- Loi maritime du Canada
- Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses
- Loi sur l'assurance maritime
- Code canadien du travail

Mécanique

1^{er} trimestre

- [Fonction de travail](#)
- [Mathématiques 1](#)
- [Circuit de pompage](#)
- [Traitements de fluides 1](#)
- [Pneumatique et hydraulique](#)
- [Atelier 1](#)

2^e trimestre

- [Physique 1](#)
- [Mathématiques 2](#)
- [Circuits électriques et magnétisme](#)
- [Dessin technique](#)
- [Atelier 2](#)
- [Moteurs](#)

3^e trimestre

- [Machines auxiliaires 1](#)
- [Construction](#)
- [Physique 2](#)
- [Circuits monophasés et triphasés](#)
- [Traitements de fluides 2](#)
- [Automatisation 1](#)
- [Machines auxiliaires 2](#)

4^e trimestre

- [Thermodynamique 1](#)
- [Stabilité](#)
- [Systèmes de distribution à bord des navires](#)
- [Chaudières](#)
- [Atelier 3](#)
- [Tenue de quart 1](#)

5^e trimestre

- [Thermodynamique 2](#)
- [Réfrigération](#)
- [Machines électriques](#)
- [État du navire](#)
- [Environnement](#)
- [Automatisation 2](#)
- [Atelier 4](#)

6^e trimestre

- [Thermodynamique 3](#)
- [Gestion](#)
- [Réparation des systèmes électromécaniques](#)
- [Turbines](#)
- [Tenue de quart 2](#)
- [Atelier 5](#)

Mécanique

Fonction de travail

248-10C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur la sûreté du transport maritime](#)
- [Règlement sur le personnel maritime](#)
- [Convention internationale STCW](#)
- [Model Course 3.27 – Security Awareness Training for all Seafarers](#)

Mécanique

Mathématiques 1

201-11B-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Circuit de pompage

248-24C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Traitements de fluides 1

248-12C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Pneumatique et hydraulique

248-14C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Atelier 1

248-11C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur la sûreté du transport maritime](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)
- [Règlement sur les mesures de sécurité au travail](#)
- [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement](#)
- [Code canadien du travail](#)
- [Convention internationale SOLAS](#)

Mécanique

Physique 1

203-20C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Mathématiques 2

201-20B-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Circuits électriques et magnétisme

243-21C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Dessin technique

248-30C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Atelier 2

248-21C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Moteurs

248-20C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Machines auxiliaires 1

248-13C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Construction

248-34C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur la construction de coques](#)
- [Règlement sur l'eau de ballast](#)
- [Règlement sur les certificats de sécurité des bâtiments](#)

Mécanique

Physique 2

203-30C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Circuits monophasés et triphasés

243-33C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Traitements de fluides 2

248-32C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)
- [Convention internationale MARPOL](#)
- [Convention internationale SOLAS](#)

Mécanique

Automatisation 1

243-32C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Machines auxiliaires 2

248-33C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Thermodynamique 1

203-40C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Stabilité

248-55C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement](#)
- [Règlement sur les lignes de charge](#)
- [Résolution IMO MSC.23\(59\)](#)

Mécanique

Systèmes de distribution à bord des navires

248-42C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Chaudières

248-44C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Atelier 3

248-41C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Tenue de quart 1

248-42C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [TP 10 935 – Cours de base sur simulateur de salle des machines](#)
- [Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux](#)
- [Règlement sur le personnel maritime](#)
- [Règlement sur les appareils de gouverne](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)
- [Convention internationale STCW](#)

Mécanique

Thermodynamique 2

248-50C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Réfrigération

248-64C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement](#)

Mécanique

Machines électriques

243-50C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

État du navire

248-53C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Environnement

248-52C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux](#)
- [Règlement sur l'eau de ballast](#)
- [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)
- [Loi maritime du Canada](#)
- [Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- [Convention internationale MARPOL](#)
- [Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments de navires \(BWM\)](#)

Mécanique

Automatisation 2

248-58C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Atelier 4

248-51C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Thermodynamique 3

248-60C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)

Mécanique

Gestion

248-63C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [TP 15 337 – Leadership, travail d'équipe et qualités de gestionnaire](#)
- [Règlement de 2020 sur la sécurité de la navigation](#)
- [Règlement sur le personnel maritime](#)
- [Règlement sur les certificats de sécurité des bâtiments](#)
- [Loi sur l'assurance maritime](#)
- [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)
- [Code canadien du travail](#)
- [Convention internationale STCW](#)
- [Convention internationale SOLAS](#)

Mécanique

Réparation des systèmes électromécaniques

243-61C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Turbines

248-54C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Tenue de quart 2

248-62C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [TP 10 935 – Cours de base sur simulateur de salle des machines](#)
- [Règlement sur les certificats de sécurité des bâtiments](#)
- [Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)

Mécanique

Atelier 5

248-61C-QM

- [TP 8911 – Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine](#)
- [Règlement sur les machines de navires](#)



TP 8911

Programme de formation de l'apprenti mécanicien de marine

Version en vigueur: Deuxième édition – février 2015
Ébauche

Cours touchés:

- Tous les cours du programme



Transport
Canada

Transports
Canada



TP 10 935

Cours de base sur simulateur de salle des machines

Version en vigueur: Deuxième édition – décembre 2011

Cours touchés:

- Tenue de quart 1
- Tenue de quart 2



TP 15 337

Leadership, travail d'équipe et qualités de gestionnaire

Version en vigueur: Première édition – octobre 2017
Ébauche

Cours touchés:

- Gestion



Règlement sur la sûreté du transport maritime

Version en vigueur: 19 juin 2014

Cours touchés:

- Fonction de travail
- Atelier 1



Règlement sur les machines de navires

Version en vigueur: 20 décembre 2023

Version précédente: 23 juin 2021

Cours touchés:

- Circuit de pompage
- Traitements de fluides 1
- Atelier 1
- Circuits électriques et magnétisme
- Atelier 2
- Machines auxiliaires 1
- Circuits monophasés et triphasés
- Traitements de fluides 2
- Automatisation 1
- Machines auxiliaires 2
- Systèmes de distribution à bord des navires
- Chaudières
- Atelier 3
- Tenue de quart 1



Règlement sur les machines de navires

Version en vigueur: 20 décembre 2023

Version précédente: 23 juin 2021

Cours touchés:

- Machines électriques
- Atelier 4
- Réparation des systèmes électromécaniques
- Turbines
- Tenue de quart 2
- Atelier 5



Règlement sur les mesures de sécurité au travail

Version en vigueur: 1 juillet 2007

Cours touchés:

- Atelier 1



Règlement sur la construction de coques

Version en vigueur: 20 décembre 2023

Version précédente: 23 juin 2021

Cours touchés:

- Construction



Règlement sur l'eau de ballast

Version en vigueur: 29 septembre 2025

Version précédente: 4 juin 2021

Cours touchés:

- Construction
- Environnement



Règlement sur les certificats de sécurité des bâtiments

Version en vigueur: 23 juin 2021

Cours touchés:

- Construction
- Gestion



Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux

Version en vigueur: 23 juin 2021

Cours touchés:

- Traitements de fluides 2
- Tenue de quart 1
- Environnement
- Tenue de quart 2



Règlement sur le personnel maritime

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 20 décembre 2023
23 juin 2021

Cours touchés:

- Fonction de travail
- Tenue de quart 1
- Gestion



Règlement de 2020 sur la sécurité de la navigation

Version en vigueur: 20 décembre 2023

Versions précédentes: 7 juin 2023
6 octobre 2021

Cours touchés:

- Gestion



Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Versions précédentes: 31 octobre 2021

Cours touchés:

- Stabilité



Règlement sur les lignes de charge

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Versions précédentes: 20 décembre 2023
7 juin 2023
23 juin 2021

Cours touchés:

- Stabilité



Règlement sur les appareaux de gouverne

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 20 décembre 2023
6 octobre 2021

Cours touchés:

- Tenue de quart 1



Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 22 juin 2023
30 juillet 2019

Cours touchés:

- Atelier 1
- Environnement
- Gestion



Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 14 février 2025

22 juin 2023

1 mai 2021

Cours touchés:

- Atelier 1
- Réfrigération
- Environnement



Loi maritime du Canada

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 27 novembre 2024
10 septembre 2020

Cours touchés:

- Environnement



Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Version précédente: 28 août 2019

Cours touchés:

- Environnement



Loi sur l'assurance maritime

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Versions précédentes: 6 mai 1993

Cours touchés:

- Gestion



Code canadien du travail

Version en vigueur: 28 octobre 2025

Versions précédentes: 20 juin 2025
1 février 2024
9 juillet 2023
18 décembre 2022

Cours touchés:

- Atelier 1
- Gestion

Convention internationale STCW

Version en vigueur: Amendements de Manille
2010, Édition 2017

Cours touchés:

- Fonction de travail
- Tenue de quart 1
- Gestion

Convention internationale SOLAS

Version en vigueur: Édition récapitulative 2024

Version précédente: Édition récapitulative 2020

Cours touchés:

- Atelier 1
- Traitements de fluides 2
- Gestion

Convention internationale MARPOL

Version en vigueur: Édition récapitulative 2022
Annexe VI et NTC, édition 2023

Cours touchés:

- Traitements de fluides 2
- Environnement

Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments de navires (BWM)

Version en vigueur: Édition 2018

Cours touchés:

- Environnement

Model Course 3.27 – Security Awareness Training for all Seafarers

Version en vigueur: Édition 2023

Version précédente: Édition 2012

Cours touchés:

- Fonction de travail

Résolution IMO MSC.23(59)

Version en vigueur: 23 mai 1991

Cours touchés:

- Stabilité